

# Les 100 premiers jours du prochain gouvernement en matière d'immigration — par Me Maxime Lapointe



# 10 mesures relatives à l'immigration à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain gouvernement

## 1. Rouvrir l'accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubins

- En ligne [ici](#)
- Possibilité prévue à l'article 33:

33. Le présent Accord peut être réouvert à la demande d'une des parties, avec un préavis d'au moins six mois. À défaut d'accord sur sa modification, il continue de s'appliquer.
- Pouvoirs à renégocier ou à rattachier:
  - L'accélération de l'admission par le fédéral des dossiers sélectionnés par le Québec
  - Augmenter le nombre maximal de dossiers du Québec admis par le Canada pour éliminer les retards actuels
  - Revoir le nombre de dossiers du Québec à traiter par bureau canadien des visa (cause majeure de délais)
  - Exiger les examens de santé et de criminalité au stade du Québec et non du fédéral (cause majeure de délais)
  - Sortir le Québec du programme des travailleurs étrangers temporaires

# 10 mesures relatives à l'immigration à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain gouvernement

## 2. Recenser les détenteurs de CSQ donnés par le Québec depuis 2012

- Permettra de savoir avec précision:
  - Si la demande est “bloquée” dans le processus d'admission du fédéral à cause des “quotas annuels”
  - Si les candidats sélectionnés par le Québec sont toujours sur le territoire
  - Si les candidats sélectionnés par le Québec sont à l'emploi dans la Province
  - Si les candidats sélectionnés par le Québec ont fait des efforts de francisation et d'intégration
- Cette mesure permettra également de juger si les seuils d'immigration sont efficaces, pertinents et adaptés aux besoins actuels de la Province
- Pourra justifier la fermeture ou la réforme majeure d'un programme inefficace

# 10 mesures relatives à l'immigration à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain gouvernement

## 3. Se retirer du Programme des Travailleurs Étrangers Temporaires

- Frais gouvernementaux de 1 000\$ du Canada, 392\$ du Québec et 155\$ pour le permis de travail par employé
- Traitement actuel de 20 semaines par EDSC et le MIDI + permis de travail selon le Bureau canadien des visas
- Processus souvent à refaire après 1 an seulement (revoir la durée minimale des EIMT/CAQ)
- Règle de 10% de TET pour des postes à bas salaire nuit au développement des entreprises
- Attitude négative des fonctionnaires (refus, documents additionnels...)
- Processus lourd d'EIMT, de CAQ et de permis de travail devant 3 autorités différentes (délais de traitement des 6-10 mois)
- Rappatrier les pouvoirs du fédéral en matière d'EIMT pour aider plus rapidement les entreprises de la province
- Améliorer le dialogue avec les entreprises pour favoriser l'intégration des travailleurs et la rétention au Québec
- Coordonner l'intégration des familles (permis de travail ouvert pour l'époux (se) et permis d'études pour les enfants)
- Création d'un guichet d'immigration au Québec afin d'aider les entreprises et travailleurs au travers du processus

# 10 mesures relatives à l'immigration à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain gouvernement

## 4. Instaurer le concept juridique de "résidence probatoire"

- Rester loin des examens des valeurs québécoises (déjà signé lors du dépôt d'une demande de CSQ, voir image de droite)
- Donner une période d'adaptation pour apprendre le français et s'établir de manière permanente au Québec
- Rencontrer à nouveau les candidats avec preuves de revenus, d'actifs au Québec et de langue française
  - Permettrait de retracer et de suivre les candidats sélectionnés par le Québec lors des dernières années
  - Assurer l'apprentissage du français sans être trop strict lors du dépôt d'une demande

### DÉCLARATION SUR LES VALEURS COMMUNES DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Le Québec est une société pluraliste qui accueille des personnes immigrantes venues des quatre coins du monde avec leur savoir-faire, leurs compétences, leur langue, leur culture et leur religion.

Le Québec offre des services aux personnes immigrantes pour faciliter leur intégration et leur participation pleine et entière à la société québécoise afin de relever les défis d'une société moderne tels que la prospérité économique, la pérennité du fait français et l'ouverture sur le monde. En retour, les personnes immigrantes doivent s'adapter à leur milieu de vie.

Tous les Québécois, qu'ils soient natifs ou immigrés, ont des droits et responsabilités et peuvent choisir librement leur style de vie, leurs opinions ou leur religion; cependant tous doivent respecter toutes les lois auxquelles ils sont soumis.

L'État québécois et ses institutions sont laïques : les pouvoirs politiques et religieux sont séparés.

Tous les Québécois jouissent des droits et libertés reconnus par la *Charte des droits et libertés de la personne* et d'autres lois et ont la responsabilité de respecter les valeurs qui y sont énoncées.

### VALEURS COMMUNES

Les principales valeurs énoncées dans cette charte qui fondent la société québécoise sont les suivantes :

- Le Québec est une société libre et démocratique.
- Les pouvoirs politiques et religieux au Québec sont séparés.
- Le Québec est une société pluraliste.
- La société québécoise est basée sur la primauté du droit.
- Les femmes et les hommes ont les mêmes droits.
- L'exercice des droits et libertés de la personne doit se faire dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général.

La société québécoise est aussi régie par la *Charte de la langue française* qui fait du français la langue officielle du Québec. En conséquence, le français est la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

### DÉCLARATION

COMPRENANT la portée et la signification de ce qui précède

et

ACCEPTANT de respecter les valeurs communes de la société québécoise,

JE DÉCLARE vouloir vivre au Québec dans le cadre et le respect de ses valeurs communes et vouloir apprendre le français, si je ne le parle pas déjà.

# 10 mesures relatives à l'immigration à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain gouvernement

## 5. Fermer rétroactivement "mon projet Québec" et rembourser les frais de traitement aux candidats

- La plateforme "Arrima" est entrée en vigueur (système de déclaration d'intérêt)
- La Protectrice du citoyen a été très dure envers le MIDI et le traitement de ces demandes:
  - Un exemple [ici](#)
  - Aucune demande traitée à ce jour (10 000 demandes reçues)
  - Piètre qualité informatique, bogues fréquents
  - [Coût de revient](#) de 876\$ par dossier
  - [Frais de traitement](#) de 785\$ par dossier
  - Programme non rentable
  - Il faut cesser la sélection des immigrants sur une grille de sélection statique

GRILLE SYNTHÈSE DES FACTEURS ET CRITÈRES APPLICABLES À LA SÉLECTION DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS  
RÈGLEMENT DU 24 OCTOBRE 2017

		Points max	
		(sur 116)	
<b>FORMATION</b>	Niveau de scolarité	2	
	Niveau de scolarité	Secondaire général	0
		Attestation d'études provinciales	0
		Attestation d'études provinciales 2 ans ou 2 ans	0
		Attestation technique 2 ans ou 2 ans	0
		Université 1 <sup>er</sup> cycle 2 ans	6
		Université 1 <sup>er</sup> cycle 3 ans ou +	10
		Université 2 <sup>ème</sup> cycle 2 ans ou +	12
	Université 2 <sup>ème</sup> cycle 3 ans ou +	14	
	Domaine de formation	Points de la partie 1 (ajoutés à ceux de la partie 2) (ajoutés de Québec ou l'équivalent de la liste)	0, 2, 4, 6 ou 12
<b>EXPÉRIENCE</b>	Cours de l'expérience professionnelle de travailleur qualifié	Moins de 6 mois	0
		6 mois à 12 mois	4
		12 mois à 24 mois	6
		24 mois à 36 mois	8
		36 mois à 48 mois	9
		48 mois ou +	10
<b>ÂGE</b>	Âge	18 ans à 24 ans	10
		25 ans	10
		26 ans	12
		27 ans	10
		28 ans	8
		29 ans	6
		30 ans ou +	0
<b>CONNAISSANCES LANGUISTIQUES</b>	Français (interactions orales et interaction écrite)	Compréhension orale	0, 5, 10 ou 15
		Production écrite	0, 5, 10 ou 15
		Compréhension écrite	0 ou 1
		Production orale	0 ou 1
		Anglais (interactions orales et interaction écrite)	0, 5 ou 10
		Production écrite	0 ou 1
<b>SÉJOUR ET FAMILLE AU QUÉBEC</b>	Séjour au Québec	Travailleur étranger ou étudiant étranger 6 mois ou +	5
		Travailleur étranger ou étudiant étranger 3 mois à moins de 6 mois	5
		Participation au PAF ou à un autre programme 3 mois ou +	5
		Autres séjours 3 mois ou +	2
		Aucun séjours (moins de 3 mois de moins de 3 mois)	0
<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPOUX OU DU CONJUGÉ DE FAIT QUI ACCOMPAGNE</b>	Niveau de scolarité	Secondaire général	0
		Secondaire postsecondaire	2
		Attestation d'études provinciales	0
		Attestation technique 2 ans ou 2 ans	2
		Attestation technique 3 ans	3
		Université 1 <sup>er</sup> cycle 2 ans	2
		Université 1 <sup>er</sup> cycle 3 ans ou +	3
		Université 2 <sup>ème</sup> cycle 2 ans ou +	4
		Université 2 <sup>ème</sup> cycle 3 ans ou +	4
		Domaine de formation	Points de la partie 1 (ajoutés à ceux de la partie 2) (ajoutés de Québec ou l'équivalent de la liste)
<b>ÂGE</b>	Âge	18 ans à 24 ans	0
		25 ans	2
		26 ans	2
		27 ans	2
		28 ans	2
		29 ans	1
		30 ans ou +	0
<b>CONNAISSANCES LANGUISTIQUES</b>	Français (interactions orales et interaction écrite)	Compréhension orale	0, 2 ou 3
		Production écrite	0, 2 ou 3
<b>DEUXIÈME LANGUE</b>	Français (interactions orales et interaction écrite)	Compréhension orale	0, 2 ou 3
		Production écrite	0, 2 ou 3
<b>SEUIL ÉLIMINATEUR D'EMPLOYABILITÉ</b>	Classe d'emploi visée dans le MAPI	0	0
		0	48 ou 52
<b>ENFANTS</b>	Par enfant	22 ans ou +	4
		Moins de 22 ans	1
<b>CAPACITÉ D'AUTONOME FINANCIÈRE (ÉVALUATION)   SIGNATURE DE L'ENGAGEMENT</b>	Sans conjoint / avec conjoint	0	1
		10 / 10	1
<b>SEUIL DE PASSAGE À L'EXAMEN PRÉLIMINAIRE ET EN SÉLECTION</b>		50 / 50	

# 10 mesures relatives à l'immigration à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain gouvernement

## 6. Fermer rétroactivement le *Programme régulier des travailleurs qualifiés* du Québec et rembourser les frais de traitement aux candidats

- Plus de 25 000 demandes en attente de traitement:

VU qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour la catégorie de l'immigration économique, 26 607 demandes de certificat de sélection, dont 24 198 demandes présentées par des travailleurs qualifiés et 2 409 demandes présentées par des investisseurs étaient toujours en attente de traitement;

- Le MIDI a tenté d'élaguer son inventaire en mars 2017:

- Un bon pointage à la [grille de selection](#) n'égal pas automatiquement une intégration réussie
- Laisser le programme accessible aux étudiants/travailleurs sur le territoire (PEQ)
- Prioriser la conversion du statut de résident temporaire à résident permanent plutôt que la sélection directe par un programme de résidence permanente

### Changements à la pondération de la grille de sélection des travailleurs qualifiés

8 mars 2017 – Afin de favoriser une meilleure intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes et pour valoriser la connaissance du français, des modifications ont été apportées à la pondération de la grille de sélection des travailleurs qualifiés, notamment en ce qui concerne les critères « Domaine de formation » et « Niveau de scolarité ».

Plus concrètement :

- le pointage attribué à certains domaines de formation a été abaissé;
- les candidats ayant un niveau de scolarité secondaire professionnel ou postsecondaire technique et détenant une formation en demande au Québec n'obtiennent plus de points supplémentaires;
- le seuil éliminatoire d'employabilité et le seuil de passage à la grille de sélection ont été haussés.

# 10 mesures relatives à l'immigration à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain gouvernement

## 7. Sélectionner des ressortissants étranger uniquement en convertissant un statut de résident temporaire à résident permanent

- Promouvoir d'avantage le Programme de l'expérience québécoise (pour étudiants et travailleurs)
- Ne plus sélectionner en vertu d'une grille de sélection statique
- Éviter de tableter des dossiers pendant plusieurs années (Québec traite actuellement des dossiers de 2013)
- S'assurer d'un niveau d'intégration élevé avant de donner un CSQ
- Forcer le fédéral à traiter les dossiers du Québec plus rapidement
- Similaire aux orientations du fédéral qui priorise les ressortissants étrangers ayant un parcours scolaire ET académique au Canada
- Soumettre les immigrants investisseurs au concept de résidente probatoire (#4)

# 10 mesures relatives à l'immigration à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain gouvernement

## 8. Revoir la structure du programme Immigrant investisseur

- Problème de rétention des immigrants (plaintes des autres provinces)
- Possibilité de financer des infrastructures avec les fonds des candidats au programme (exemple EB-5 aux USA)
- Augmenter le nombre demandes pour financer le remboursement des dossiers de travailleurs qualifié (#5 et #6)
- Faible contribution nette par investisseur, sujette aux fluctuations des taux d'intérêts
- Source des fonds impossible à documenter (exiger une preuve de source de fonds de 2M et non de toutes les périodes d'emploi en carrière)

# 10 mesures relatives à l'immigration à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain gouvernement

## 9. S'attaquer aux délais de traitement du programme immigrant investisseur du Québec

- Plus de 3 000 demandes au MIDI, plus de 14 000 en attente de visa du fédéral
- Délais actuel de traitement de 44 mois par le fédéral:
- Les candidats ont pourtant rempli leur obligation envers *Investissement Québec* d'un prêt de 800 000\$ pendant 5 ans, sans intérêts
- Forcer le fédéral à prioriser les demandes du Québec dont la suffisance des fonds, la source licite des fonds et l'expérience en gestion ont déjà été analysés par le MIDI
- Exiger l'examen médical et de sécurité lors du dépôt d'une demande dans le programme
- Informatiser le traitement des demandes (Québec et fédéral)



\* Que demandez-vous? (obligatoire)

Catégorie de l'immigration économique

\* Quel type de demande au titre de la catégorie de l'immigration économique? (obligatoire)

Investisseur (Québec)

Voir le délai de traitement

Investisseur (Québec)

🕒 44 mois 📍

Vérifiez [l'état de votre demande en ligne](#)

# 10 mesures relatives à l'immigration à mettre en place dans les 100 premiers jours du prochain gouvernement

## 10. Diminuer ou éliminer les services aux demandeurs d'asile durant l'examen de leur demande par la *Commission de l'immigration et du statut de réfugié au Canada*

- Éviter les abus et les débordements
- Minimiser les coûts pour la Province
- L'immigration irrégulière nuit à l'immigration économique
- L'immigration irrégulière monopolise l'attention médiatique
- L'immigration irrégulière affecte l'opinion publique
- Maintenir l'aide une fois le statut de réfugié confirmé par la Commission
- Mettre de la pression sur la commission pour un traitement plus rapide

**Services offerts**  
Le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion offre

- des cours de français à temps complet et à temps partiel;
- une aide à la recherche de logement, par l'intermédiaire des organismes communautaires partenaires;
- des séances d'information sur l'offre de services aux demandeurs d'asile par l'intermédiaire de l'organisme La Maisonnée.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur offre

- des services d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire;
- des cours de français à temps complet et à temps partiel dans les centres d'éducation des adultes des commissions scolaires.

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale offre

- une aide financière de dernier recours;
- un accès aux salles libre-service des centres locaux d'emploi (CLE) et des bureaux de Services Québec.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, dans le cadre du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA), offre

- une évaluation psychosociale;
- des soins pour les problèmes de santé liés à la situation des demandeurs d'asile victimes de sévices ou de torture;
- un service d'hébergement temporaire d'urgence;
- un supplément au budget familial pour les familles de 3 enfants et plus.

Le ministère de la Famille offre un accès aux haltes-garderies.

La Société d'habitation du Québec et Revenu Québec offrent une aide financière dans le cadre du programme Allocation-logement.

La Commission des services juridiques offre des services d'aide juridique.

La Régie de l'assurance maladie du Québec offre un accès à certains soins de santé et médicaments.

**Note**  
Le traitement des demandes d'asile relève exclusivement du gouvernement du Canada.